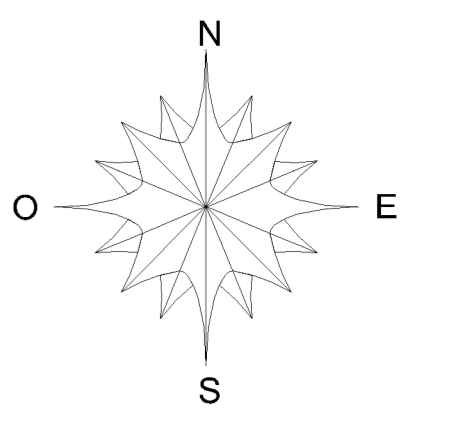


2. DOCUMENT GRAPHIQUE

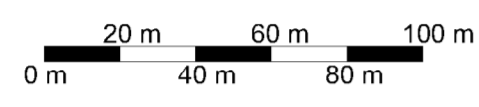


REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Pièce n° 2

Approuvée par délibération du Conseil Municipal :
24.09.14
Approuvée par Arrêté Préfectoral :

INITIATIVE Aménagement et Développement
Société civile à responsabilité limitée - 57000 RECOUVRANCE
Tel : 03.84.75.45.47 - Fax : 03.84.75.31.05
info@initiative.fr



Origine cadastrale (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé le :

Légende :

--- Limite de secteur.

■ Secteur où les constructions sont autorisées.

□ Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

